

ERRATUM N°01

Sur l'Avis de Prospection Nationale pour les Moyens de Protection Contre la Pandémie COVID-19 (Juillet/2020).

La Pharmacie Centrale des Hôpitaux d'Algérie procède à une modification concernant les points suivants :

Modification N°01:

Certificat de bonne pratique de fabrication (BPF) en cours de validité, délivré par un organisme agréé et indépendant du site de fabrication pour **les fabricants ;**

Ou

Agrément ou autorisation d'exploitation de l'établissement du **Fabricant** établi par les autorités compétentes;

Ou

Licence de production délivrée par le Ministère de commerce pour **gel hydro alcoolique ;**

Modification N°02:

Liste des Produits :

De prendre en considération la désignation suivante :
Masque **chirurgical** 3 plis **Médical** pour le poste 28729;

Excepté ces modifications l'avis de prospection demeure inchangé.